

CONSEIL MUNICIPAL
29 janvier 2026 à 20h30

Spectateurs présents : Mme Annie CANDELA, M. Thierry DRAN et M. GOMARD Dominique.

Absents excusés : /

Absents non-excusés : /

Secrétaire de séance : M. Vincent ODILLE

Le compte rendu de réunion du conseil municipal du 11 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

Délibération reprise parcelles

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que, dans le cadre des travaux de voirie réalisés Rue du Stade et Rue de l'Hyvert en 2017 et de la régularisation à la suite d'achat de terrain par la commune ou des administrés, la commune doit procéder à la reprise de bouts de parcelles appartenant à des propriétaires privés. Il appartient désormais à l'assemblée de citer les parcelles concernées afin de permettre la signature des actes d'achat à la suite de la délimitation cadastrale.

Madame le Maire invite ceux des membres du Conseil Municipal qui ont ou auront, directement ou indirectement, un intérêt quelconque dans la réalisation de ce projet, à quitter la séance préalablement aux débats et à ne pas prendre part au vote.

En conséquence de quoi, Mme Béatrice KANDEL et M. Thierry ALIPS ayant ou pouvant avoir des intérêts personnels dans ce projet, n'ont pas donné leur avis, pas pris part aux débats et au vote concernant ce projet.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les parcelles concernées.

Présentation du projet de sécurisation devant la mairie Version 5

Madame le Maire présente à l'assemblée le projet de sécurisation devant la mairie Version 5 suite à la réunion qui a eu lieu le 18 novembre 2025 avec un représentant de l'observatoire de la sécurité routière de la DDT. Dans ce cadre, un premier devis a été reçu de l'entreprise Eurovia pour un montant total de 62 140,40 € HT. Après examen du devis, certains points nécessiteront d'être revus.

Questions diverses :

Madame le Maire informe l'assemblée qu'au conseil communautaire du 22 janvier dernier, l'arrêt projet du PLUI a été décidé. Elle présente le calendrier des étapes à venir, notamment :

- La phase de consultation institutionnelle de février à avril 2026
- L'analyse et pise en compte des remarques de mai à juin 2026
- L'arrêt projet modifié en juillet 2026
- La nouvelle consultation d'août à octobre 2026
- L'ouverture de l'enquête publique en janvier 2027

Madame le Maire propose à la commission finances et budget de se réunir le 5 mars prochain en vu de l'élaboration du budget 2026.

TOUR DE TABLE :

M. André KUHN demande des informations complémentaires sur l'extension des réseaux nécessaires à la viabilisation des 4 parcelles constructibles situées Rue de l'Hyvert. Madame le Maire indique que le coût total de l'opération concernant l'eau potable et l'assainissement est estimé à 96 000 Euros TTC et précise que le reste à charge pour la commune serait de 48 000 Euros TTC.

M. Philippe JULES souhaite remercier la commune pour avoir donné suite à sa demande concernant l'inscription de deux « morts pour la France » sur le monument aux morts de la commune. M. JULES exprime sa satisfaction sur l'aboutissement de cette démarche qu'il considère comme un devoir important. Il précise enfin que, malgré la fin de son engagement au conseil municipal, il reste joignable et disponible pour toute démarche ou information relative à nos « morts pour la France ».

Mme Caroline KANDEL fait un retour sur l'avancement du recensement de la population et indique qu'à ce jour 66,8 % des habitations de la commune ont été recensés. La majorité s'est faite sur internet. Elle précise que la campagne de recensement se poursuit et rappelle de l'importance de la participation.

Mme Evelyne DRAN informe l'assemblée qu'elle ne se représentera pas à l'issue de son mandat. En conséquence il conviendra de désigner une personne chargée de la gestion et des réservations des salles.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 21 h 55.

Le prochain conseil municipal est prévu le jeudi 26 février 2026 à 20 h 30.